



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

# COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION DE LA  
DÉFENSE ET DE LA  
SÉCURITÉ (DSC)

Dimanche 29 mai 2022

*Salle du 11 mars, Seimas,  
Vilnius, République de Lituanie*

## LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Président de la commission</b>	Alec SHEL BROOKE (Royaume-Uni)
<b>Rapporteur de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense</b>	Roberta PINOTTI (Italie)
<b>Rapporteur spécial</b>	Rick LARSEN (États-Unis)
<b>Président de l'AP-OTAN</b>	Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
<b>Secrétaire générale de l'AP-OTAN</b>	Ruxandra POPA
<b>Délégations membres</b>	
Belgique	Jan BRIERS Peter BUYSROGGE Karolien GROSEMANS
Bulgarie	Dzheyhan IBRYAMOV Andrey MIHAYLOV
Canada	Pierre-Hugues BOISVENU, <i>vice-président</i>
	<i>DSCFC</i>
	Darren FISHER Cheryl GALLANT John Norman MCKAY Christine NORMANDIN Pierre PAUL-HUS Miroslav BALATKA Robert KRALICEK Pavel ZACEK Marko SORIN Michel DELPON Peter BEUTH Wolfgang HELLMICH Gerold OTTEN Boris PISTORIUS Marie-Agnes STRACK-ZIMMERMANN
République tchèque	Konstantinos BARKAS Andreas LOVERDOS, <i>vice-président DSCFC</i>
Estonie	Attila MESTERHAZY
France	Massimo CANDURA
Allemagne	Raimonds BERGMANIS Krisjanis FELDMANS Ivans KLEMENTJEVS Sven CLEMENT Ivan BRAJOVIC Vladan RAICEVIC
Grèce	Alfred ARBOUW Toine BEUKERING Ilija NIKOLOVSKI
Hongrie	Trond HELLELAND
Italie	Ewa KOLODZIEJ
Lettonie	Bartosz KOWNACKI Jaroslaw KRAJEWSKI Rafal SLUSARZ
Luxembourg	
Monténégro	
Pays-Bas	
Macédoine du Nord	
Norvège	
Pologne	

Portugal	Marcos PERESTRELLO DE VASCONCELLOS Adao SILVA
Roumanie	Ben-Oni ARDELEAN Nicu FALCOI, <i>vice-président DSC</i> Sorin-Dan MOLDOVAN
Espagne	Zaida CANTERA Miguel DALMAU Fernando GUTIERREZ, <i>vice-président DSCTC</i>
Türkiye	Utku CAKIROZER, <i>vice-président DSC</i> Ahmet Berat CONKAR Fikri ISIK
Royaume-Uni	Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM, <i>président DSCTC</i> Lord HAMILTON OF EPSOM Kevan JONES John SPELLAR Bob STEWART
États-Unis	Brendan Francis BOYLE Neal Patrick DUNN Michael TURNER, <i>vice-président DSC</i>

**Délégations associées**

Arménie	Vahagn ALEKSANYAN Andranik KOCHARYAN
Autriche	Hubert FUCHS Michael HAMMER David STÖGMÜLLER
Bosnie-Herzégovine	Nikola LOVRINOVIC Obren PETROVIC
Finlande	Tom PACKALEN Mikko SAVOLA
République de Moldova	Radu MARIAN
Suède	Karin ENSTRÖM Björn SÖDER
Suisse	Pierre-Alain Roger FRIDEZ Mauro TUENA
Ukraine	Solomiia BOBROVSKA Yehor CHERNIEV Oleksander KORNIENKO

**Parlement européen (PE)**

Rasa JUKNEVICIENE  
Sven MIKSER  
Juozas OLEKAS

**Délégations des partenaires régionaux et membres associés méditerranéens**

Algérie	Noureddine BENKORTBI
Jordanie	Abdul Hadi MAJALI
Maroc	Saber EL KIAF Salek EL MOUSSAOUI

**Observateurs parlementaires**

Assemblée du Kosovo	Xhavit HALITI Driton HYSENI
Kazakhstan	Aigul KUSPAN Nurzhan NURSIPATOV
République de Corée	Byungjoo KIM



**Intervenants**

**Arvydas ANUSAUSKAS,**

Ministre de la défense nationale de la  
Lituanie

**Oleksii REZNIKOV,**

Ministre de la défense de l'Ukraine

**Michael KOFMAN,**

Directeur du programme d'études  
russes, centre d'analyses navales

**Secrétariat international**

Ethan CORBIN

Matthew JABLONSKI

Julia TITTELBACH

Julien STANDT

Directeur, DSC

Coordinateur, DSC

Assistante de recherche

Assistant de recherche

## I. **Remarques préliminaires d'Alec SHEL BROOKE (Royaume-Uni), président de la commission de la défense et de la sécurité (DSC)**

1. Après avoir souhaité la bienvenue aux parlementaires participants, regretté que cette réunion ne puisse pas se tenir à Kiev, comme initialement prévu, mais remercié la délégation lituanienne d'accueillir cette réunion au pied levé compte tenu des circonstances exceptionnelles, **Alec Shelbrooke** (UK), président de la commission de la défense et de la sécurité, déclare la réunion ouverte. Il explique que la présente session sera largement consacrée à l'impact de l'invasion illégale et non provoquée de l'Ukraine par la Russie.

2. M. Shelbrooke poursuit en expliquant le déroulement de la réunion, en présentant l'intervenant invité ainsi que les rapports de la commission qui seront exposés ici. Il fait remarquer que deux des rapporteurs de la commission ne peuvent pas participer en raison des élections législatives qui se tiennent en France. Dès lors, il présentera lui-même l'avant-projet de rapport général de la DSC *Invasion de l'Ukraine par la Russie : implications pour la défense collective des Alliés et impératifs pour le nouveau concept stratégique* de Cédric Perrin (FR), tandis que Lord Campbell of Pittenweem (UK), président de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité (DSCTC), présentera l'avant-projet de rapport de la dite sous-commission *Adapter la réponse des Alliés à l'évolution de la menace terroriste* de Jean-Charles Larssonneur (FR). Il rappelle ensuite aux participants où ils peuvent trouver les documents de la conférence, les pseudonymes de médias sociaux ainsi que les procédures de questions-réponses.

## II. **Adoption du projet d'ordre du jour**

3. **Le projet d'ordre du jour [083 DSC 22 F] est adopté à l'unanimité.**

## III. **Adoption du compte rendu de la réunion précédente [170 DSC 21 F]**

4. **Le compte rendu [170 DSC 21 F] est adopté à l'unanimité.**

## IV. **Exposé sur l'Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la politique de défense lituanienne par Arvydas ANUSAUSKAS, ministre de la défense nationale de la Lituanie**

5. M. Anusauskas insiste sur le fait que l'invasion de l'Ukraine par la Russie est un signal d'alarme qui prouve toute la gravité de la menace russe et qui exige le renforcement du flanc est de l'OTAN. Il salue la décision prise par l'Allemagne d'augmenter ses dépenses de défense et les demandes d'adhésion à l'OTAN déposées par la Suède et la Finlande. Il exhorte tous les Alliés à augmenter leurs investissements dans le domaine de la défense et à trouver les moyens de contrer l'intensification des cyberopérations, de la propagande et des opérations de renseignement, ainsi que le chantage énergétique de la Russie. Il poursuit en disant que la Lituanie a revu à la hausse ses investissements prévus dans le domaine de la défense pour les porter à 2,5 % du PIB, accéléré ses programmes de modernisation de ses capacités de défense et accru son soutien à l'Ukraine. Il fait par ailleurs observer que son pays souhaite accueillir davantage de forces armées de l'OTAN et des États-Unis. Il rappelle à l'auditoire qu'en cas de conflit, chaque citoyen a son propre rôle à jouer, ce qui n'implique pas nécessairement l'utilisation d'armes, et que c'est la raison pour laquelle la Lituanie a adopté une stratégie de résistance civile. Il conclut en déclarant qu'il est essentiel de protéger les secteurs énergétiques des pays de l'OTAN, ce qu'a d'ailleurs

fait la Lituanie en se passant totalement du pétrole et du gaz russes. Il recommande vivement aux pays membres d'envisager des mesures similaires avant la tenue du sommet 2022 de l'OTAN à Madrid.

6. Alec Shelbrooke soulève la question de l'inflation en Lituanie après ce sevrage du pétrole et du gaz russes et il demande si le pays a des projets concernant la connexion de Kaliningrad au réseau énergétique lituanien. Zaida Cantera (SP) et Stuart Anderson (UK) demandent quel est l'impact des campagnes hybrides et de désinformation sur la Lituanie et quelle est leur évolution depuis l'invasion de l'Ukraine. Kamil Aydin s'interroge sur l'avenir des relations économiques entre la Lituanie et la Russie. Rasa Juknevičienė (PE) félicite le gouvernement et le peuple lituaniens pour leur soutien indéfectible à l'Ukraine et elle demande quelles sont les conséquences du Poutinisme et du révisionnisme historique de la Russie. Sven Mikser (PE) se demande quels seront les effets à long terme des sanctions imposées à Poutine et à son régime. Oleksandr Kornienko (UA) remercie la Lituanie et les autres Alliés pour le soutien apporté à l'Ukraine et prévient que Poutine ne concédera pas sa défaite. Andreas Loverdos (GR) souligne la nécessité de soutenir la candidature d'adhésion à l'OTAN de la Finlande et de la Suède.

7. M. Anusauskas rappelle aux délégués que son pays a lancé sa stratégie d'indépendance énergétique il y a dix ans. L'arrêt complet, intervenu récemment, des transactions énergétiques avec le Bélarus et la Russie va dans le sens de cette stratégie et le contrecoup financier provoqué par la réduction des échanges est un risque à prendre pour soutenir l'Ukraine. Il ajoute que la Lituanie n'a pas prévu de déconnecter Kaliningrad de son réseau. Pour ce qui est de la désinformation, son pays a interdit ou bloqué tous les médias russes susceptibles de faire circuler de fausses informations. Il appelle l'attention sur le fait que la propagande soviétique et la propagande actuellement diffusée par le Kremlin présentent des similitudes frappantes et inquiétantes, et que ce genre de propagande rend possible des massacres tels que celui découvert récemment à Boutcha. L'objectif général poursuivi par Poutine avec la désinformation, poursuit-il, est la fragilisation de la démocratie. Pour terminer, il fait remarquer que si la Suède et la Finlande adhéraient à l'OTAN, cela permettrait à la Lituanie de se sentir plus en sécurité dans la région.

**V. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense *Cyberopérations offensives ou défensives : un défi pour l'OTAN* [015 DSCFC 22 F] par Roberta PINOTTI (Italie), rapporteure de la sous-commission**

8. Mme Pinotti commence son exposé en insistant sur la spécificité du cyberdomaine, qui est avant tout virtuel. Or, l'aspect cyber a été sous-estimé au cours des premiers jours de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Et pourtant, les cyberattaques, comme en témoigne le piratage de Viasat, jouent un rôle majeur. Elle poursuit en expliquant que les cyberattaques peuvent impacter plusieurs acteurs à la fois - l'Ukraine et des pays alliés par exemple - de même que des types d'acteurs différents - gouvernements comme armées, secteur privé comme société civile. Cela accroît le risque d'escalade et de débordement émanant du cyberspace, au travers d'infrastructures critiques toujours plus exposées. Elle fait observer que des rivaux de niveau quasi égal, comme la Russie et la Chine, ont conscience de ces réalités et qu'elles les exploitent dans le cadre de leurs campagnes persistantes de guerre hybride contre l'Occident. Mme Pinotti estime que si cela est possible, c'est parce que le cyberspace permet aux acteurs malveillants d'agir furtivement et qu'il est donc difficile de les identifier. Les menaces peuvent émaner d'acteurs parrainés par l'État, de criminels, d'activistes ou d'une combinaison des trois. C'est pourquoi il y a un déséquilibre entre attaque et défense, la première étant relativement accessible, discrète et abordable alors que la deuxième est complexe, opaque et coûteuse. La cyberdéfense est donc un domaine crucial pour l'OTAN, étant donné qu'elle est étroitement liée à la capacité de dissuasion et

de défense de l'Alliance et qu'elle permet une réponse collective. Dès lors, Mme Pinotti se félicite des décisions prises par l'OTAN visant à rendre l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord applicable au cyberdomaine et à créer un Centre de cyberopérations (CyOC) à Mons, en Belgique. Elle insiste sur l'importance vitale de ces développements face aux nombreuses inconnues que recèle encore l'avenir de la cybersécurité, tels que l'impact des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle (IA) sur les cyberopérations, le vide qui subsiste autour des implications juridiques internationales des cyberopérations et la nature des interactions entre le public et le privé dans le cyberspace. Dans la perspective de l'adoption du nouveau concept stratégique de l'OTAN au sommet 2022 à Madrid et de l'intensification des cyberconflits à l'avenir, Mme Pinotti propose quatre recommandations : accroître l'interopérabilité et le partage du renseignement pour les cyberopérations au sein de l'OTAN, intensifier les échanges avec le secteur privé, renforcer les systèmes juridiques internationaux et nationaux pour les questions liées à la cybersécurité et continuer à apporter un soutien aux pays partenaires pour la mise en place de leurs cybercapacités, et notamment à l'Ukraine qui fait face à l'invasion russe.

9. Christine Normandin (CA) demande comment faire la distinction entre des acteurs non étatiques et étatiques face à des cyberattaques pouvant déclencher l'activation de l'article 5. Pierre Paul-Hus (CA) s'enquiert de l'état de préparation des forces alliées face au recours à des cyberopérations. Michel Delpon (FR) interroge la rapporteure sur la manière dont les cybercapacités de l'OTAN pourraient être mieux centralisées. Mme Cantera appelle l'attention sur le risque posé par les rapides progrès réalisés par la Chine en matière de cyberopérations et elle demande, de même que Peter Beuth (DE), comment savoir à quel moment il sera opportun d'invoquer l'article 5 en réponse à des cyberattaques. Brent Bohne (conseiller politique principal, Commandement aérien allié) exhorte les membres à trouver de meilleurs moyens pour gérer l'attribution politique au niveau de l'OTAN, des exercices conjoints menés récemment par les Alliés ayant révélé l'urgente nécessité de se faire.

10. Mme Pinotti commence sa réponse en disant qu'à son avis, puisque l'article 5 du Traité de l'OTAN a été invoqué après le 11 septembre, la distinction entre acteurs étatiques et non étatiques pour attribuer l'origine d'une attaque est, certes, importante mais qu'elle n'est pas décisive pour pouvoir invoquer la défense collective, et que le facteur décisif devra toujours être la gravité de l'incident. Elle est d'accord avec les membres pour dire qu'il est difficile d'identifier les auteurs de cyberattaques. Étant donné que ce genre d'attaque peut cibler n'importe quel secteur, il sera important de mettre en place un bouclier pour protéger les civils. Les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle représentent un autre défi, surtout si l'on considère que de nombreux pays n'ont commencé que récemment à développer leurs cybercapacités, un développement qui nécessite des investissements considérables. Les aspects juridiques concernant les actions offensives et défensives, ou l'attribution conjointe, devront également être définis plus précisément. Ces questions devront être examinées plus avant au sommet 2022 de l'OTAN à Madrid.

## **VI. Exposé : *Défendre l'Ukraine contre l'agression russe* par Oleksii REZNIKOV, ministre de la défense de l'Ukraine**

11. M. Reznikov remercie les Alliés pour leur soutien. Il fait remarquer que l'agression de la Russie contre l'Ukraine s'est jusqu'à présent soldée par une défaite stratégique pour Moscou, qui a subi d'énormes pertes humaines et matérielles et n'a atteint aucun des objectifs qu'elle s'était initialement fixés. Entretemps, la Russie a concentré ses objectifs de guerre sur le sud et l'est de l'Ukraine, où les Russes prennent désormais l'avantage sur les Ukrainiens en raison de l'abondance de munitions et du pilonnage intensif des villes, ce qui conduit à une guerre d'usure. Le ministre dénonce les tentatives de génocide contre le peuple ukrainien, comme en témoignent de récents massacres, dont celui de Boutcha. Dès lors, il insiste sur la nécessité que l'Ukraine reçoive davantage d'armes lourdes de la part



des Alliés. Il rappelle à la commission que l'agression de la Russie a commencé il y a plus de 8 ans et que les efforts diplomatiques, comme ceux déployés par l'ONU et l'OSCE, ont échoué jusqu'à présent. Selon le ministre, Poutine a opté pour un jeu perdant-perdant, en essayant d'imposer sa vision au monde, laquelle va à l'encontre des valeurs occidentales. Il appelle également l'attention sur les risques de crise alimentaire mondiale engendrés par des pénuries de céréales et insiste donc sur la responsabilité de l'OTAN dans ce conflit. De son point de vue, l'apaisement ne ferait qu'inciter le Kremlin à l'escalade. Néanmoins, la capitulation de l'Ukraine n'est pas une option. Il invite instamment les membres à tenir leurs opinions publiques informées de ce qui se passe en Ukraine, et à maintenir un soutien politique en faveur de l'intégration euro-atlantique de celle-ci. Il rappelle aux Alliés qu'ils ont le devoir de débattre de ces questions au prochain sommet de l'OTAN, qui se tiendra prochainement à Madrid.

12. M. Shelbrooke exprime son plein soutien à l'Ukraine au nom de l'Assemblée et de l'Alliance. Il salue la décision prise par certains pays membres de tracer des voies nouvelles et ambitieuses en matière de politique de défense face à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Le président de l'AP-OTAN, M. Gerald E. Connolly (US), prend à son tour la parole pour déclarer son plein soutien et il souligne les efforts déployés par son pays pour fournir davantage de matériel et de formations à l'Ukraine. Lord Campbell salue la résilience du peuple ukrainien puis, lui et Pierre Paul-Hus demandent si les formations dispensées suffisent au bon maniement des armes actuellement livrées. Bob Stewart (UK) s'enquiert du traitement et du statut des combattants étrangers qui rejoignent les rangs de l'armée ukrainienne. Marie-Agnes Strack-Zimmermann (DE) explique que la coordination OTAN-UE pour l'acheminement de l'aide à l'Ukraine fonctionne bien et elle demande où en est l'invasion des territoires occupés. Utku Cakirozer (TR) soulève la question du risque imminent de famine mondiale en raison de l'arrêt des exportations de céréales. Kevan Jones (UK) demande au ministre quel est le principal message que les parlementaires doivent transmettre à leurs électeurs sur la situation en Ukraine. Michael Turner (US) souligne l'efficacité du partage du renseignement concernant l'Ukraine mais ajoute que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour acheminer efficacement une aide qui doit encore être accrue, ce dernier point étant également soulevé par Fernando Gutierrez (SP). Michel Delpon demande quel soutien l'Ukraine souhaiterait recevoir en matière de cyberopérations. Radu Marian (MD) explique que le soutien apporté par la République de Moldova en tant que voisin direct de l'Ukraine subit les effets de la guerre et demande à combien est estimé le coût journalier de la guerre et des destructions. Joe Wilson (US) souligne l'efficacité de la stratégie prêt-bail pour les livraisons d'armes.

13. M. Reznikov déclare que les livraisons actuelles ne rencontrent aucun problème de logistique et il remercie les Alliés de mettre à disposition des lieux d'entraînement pour les troupes ukrainiennes ainsi que de l'aide humanitaire. Il dit qu'il est important d'accélérer les livraisons, et lance un appel aux Alliés pour qu'ils fournissent des systèmes de lance-roquettes multiples (LRM), des chars, des avions, des véhicules aériens sans pilote (UAV), des roquettes et des véhicules d'infanterie. Il explique que les combattants étrangers servant dans la légion étrangère ukrainienne sont officiellement enregistrés et qu'ils sont soumis aux mêmes règles et barèmes de rémunération que les soldats ukrainiens réguliers. Il insiste sur la nécessité de continuer à soutenir le peuple ukrainien dans les territoires occupés en attendant leur libération, notamment en leur versant leur salaire. Le ministre insiste également sur le risque de famine mondiale en raison du ralentissement des exportations de céréales et d'huile végétale, un risque qui pourrait être évité avec l'envoi d'une mission de l'OTAN à but humanitaire dans la mer Noire. Le principal message que les parlementaires doivent transmettre à leurs électeurs à propos de l'Ukraine est que le pays continue d'avoir besoin d'aide parce qu'une utilisation efficace de cette aide peut lui permettre d'emporter la victoire. Il serait bon d'éviter l'overdose médiatique en sollicitant trop l'opinion publique des pays alliés sur l'Ukraine. Concernant la cybersécurité, le ministre remercie les pays alliés de permettre à l'Ukraine de rejoindre le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en

coopération de l'OTAN et promet de créer bientôt des cyberforces ukrainiennes autonomes. Le ministre précise que le budget mensuel à l'appui de l'effort de guerre est de 5 milliards USD environ, et que la facture augmentera encore à la fin de la guerre compte tenu des réparations nécessaires. Il souligne néanmoins qu'il est difficile d'évaluer aujourd'hui le coût total exact.

14. Mariana Bezuhla (UA) se joint à la réunion de la commission par visioconférence depuis la ligne de front ukrainienne pour informer les membres sur l'état actuel de la guerre à l'est de l'Ukraine. Elle explique qu'un bombardement d'artillerie lourde est en cours, ciblant notamment des infrastructures civiles. L'appel est interrompu à cause d'une alerte de raid aérien.

**VII. Examen de l'avant-projet de rapport spécial *L'Ukraine dans son combat pour la liberté : réaction des Alliés et réponse mondiale à la guerre menée par la Russie* [016 DSC 22 F] par Rick LARSEN (États-Unis), rapporteur spécial**

15. M. Larsen déclare son soutien à l'Ukraine en tant que première ligne de défense du monde libre, que Poutine a attaquée dans son intégralité en lançant une guerre non provoquée et injuste, mettant ainsi à mal les principes fondamentaux du système international fondé sur des règles et l'architecture de sécurité, y compris le droit souverain d'un pays de choisir sa voie et ses alliances. Il précise que son avant-projet de rapport présente la genèse et l'évolution de la guerre, expose les premiers enseignements tirés du point de vue militaire et propose quelques pistes de réflexion sur la manière dont les pays alliés pourraient renforcer leur assistance à l'Ukraine et devraient s'adapter à cette ère nouvelle. Pour ce faire, il a développé six points principaux. Premièrement, M. Larsen dit que l'OTAN doit intensifier l'aide en matière de sécurité, qui est absolument indispensable à l'Ukraine, de même que les livraisons des systèmes d'armes les plus essentiels. Deuxièmement, il insiste sur la nécessité d'établir un plan Marshall pour reconstruire l'Ukraine après la guerre et permettre le maintien de sa résilience démocratique. Troisièmement, les Alliés doivent mettre fin le plus rapidement possible à leur dépendance vis-à-vis des hydrocarbures russes. Quatrièmement, l'Alliance doit tout mettre en œuvre pour que soient traduits en justice les responsables de cette guerre d'agression non provoquée et des souffrances infligées au peuple ukrainien. Cinquièmement, il estime que l'OTAN doit mettre à profit cette dynamique et cette unité exceptionnelle, et prendre des mesures décisives pour renforcer sa défense et sa dissuasion en soutenant la création d'une défense avancée le long de son flanc est. Enfin, il souligne que l'OTAN doit absolument tenir compte des répercussions régionales et mondiales de cette guerre non provoquée, étant donné qu'une victoire de la Russie fragiliserait l'ensemble de l'architecture politique et de sécurité internationale. Il convient également de se pencher sur la position ambiguë de la Chine face à cette guerre. Il conclut en soulignant que la guerre ne pourra prendre fin que si l'Ukraine devient un pays indépendant et souverain, capable de contrôler ses propres frontières, de choisir ses dirigeants et de tracer sa propre voie.

16. Alec Shelbrooke demande comment l'on pourrait soutenir les futures exportations de céréales et s'il serait possible de créer une équipe spéciale chargée de cette question. Michael Turner insiste sur le risque de voir la Russie utiliser des armes de destruction massive. Darren Fisher (CA) félicite la France d'avoir ouvert la voie du renseignement financier pour procéder au gel des avoirs russes et il demande si d'autres Alliés ont déjà exploré cette voie également. Lord Campbell soulève le problème de la fatigue compassionnelle de l'opinion publique vis-à-vis de l'Ukraine d'autant plus que la guerre risque de durer. Bob Stewart pose la question de la faisabilité et des risques liés à la reprise de la Crimée à la Russie. Fernando Gutierrez souligne le regain de cohérence et d'unité au sein de l'OTAN suite à l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Neal Dunn (US) se demande si la réduction de la présence américaine en Europe par rapport à la période de la

guerre froide était souhaitable au vu des développements de sécurité que l'on observe actuellement sur le continent.

17. Rick Larsen estime que la question des armes de destruction massive doit être abordée avec une extrême prudence, en ayant conscience du fait qu'il existe de nombreuses lignes rouges à ne pas franchir, ajoutant qu'il est nécessaire de définir ces limites en interne. Il poursuit en expliquant que le paquet d'aide de 40 milliards USD récemment attribué par les États-Unis à l'Ukraine sera utilisé pour suivre les actifs russes gelés. Concernant la Crimée, il insiste sur la nécessité de faire passer les sensibilités des pays de l'OTAN et de l'Ukraine avant celles de la Russie.

#### **VIII. Résumé des activités de la commission et des sous-commission pour 2022**

18. M. Shelbrooke fait un compte rendu de la précédente visite de la commission de la défense et de la sécurité, qui a eu lieu à Dallas/Fort Worth, au Texas, et à Washington, D.C.

19. Puis, Lord Campbell of Pittenweem, président de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité (DSCTC), présente aux membres les activités de la DSCTC prévues pour le reste de l'année 2022. Il rappelle la visite prévue au Danemark et au Groenland la semaine du 12 septembre 2022, qui sera une réunion tenue conjointement avec la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile de la commission sur la démocratie et la sécurité (CDSRCS), ainsi que la visite prévue en Allemagne la semaine du 26 septembre 2022.

20. M. Andreas Loverdos (GR), président de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense (DSCFC) remercie les délégations lettone et estonienne pour les très fructueuses visites qu'elles ont accueillies dans leurs pays respectifs, du 10 au 13 mai 2022. Il annonce ensuite que la DSCFC a encore une activité prévue en 2022, à savoir une visite à Tbilissi, en Géorgie, du 28 au 30 juin.

#### **IX. Examen de l'avant-projet de rapport général *Invasion de l'Ukraine par la Russie : Implications pour la défense collective des Alliés et les impératifs pour le nouveau concept stratégique* [013 DSC 22 E] de Cédric PERRIN (France), rapporteur général, présenté par Alec SHELBRooke (Royaume-Uni)**

21. Comme mentionné plus haut, M. Shelbrooke présente le rapport général de la commission à la place de Cédric Perrin. Il commence par dire que, comme le démontre l'avant-projet de rapport, l'OTAN a prouvé à Poutine qu'il avait tort quant à la détermination et à l'objectif de l'Alliance pour le XXI<sup>ème</sup> siècle, car l'Alliance s'est montrée plus unie que jamais autour d'une cause commune, apportant un soutien à l'Ukraine pour faire respecter son droit à l'autodéfense, ce qui explique pourquoi les Ukrainiens préfèrent se tourner vers l'Ouest plutôt que vers l'Est pour leur avenir. Il ajoute que l'avant-projet de M. Perrin fait le point sur le soutien militaire que les Alliés ont apporté à l'Ukraine avant, et surtout, depuis le déclenchement de la guerre qui a brisé la paix en Europe. Ce projet de texte met également l'accent sur l'afflux de forces et de matériel alliés en vue de renforcer la posture de défense et de dissuasion de l'Alliance le long de son flanc est. Les mesures prises par les Alliés pour rassurer les pays baltes et les autres pays du flanc oriental de l'OTAN se sont multipliées ces dernières années, mais la guerre en Ukraine oblige les Alliés à envisager une position encore plus ferme. Dans le même temps, l'OTAN devra également s'adapter au défi à plus long terme que représentent l'assertivité croissante de la Chine, ainsi que l'érosion de l'architecture de maîtrise des armements, les technologies de rupture comme l'IA et l'informatique quantique, ainsi que les menaces persistantes avancées dans le cyberspace. Le terrorisme reste également un défi asymétrique évolutif majeur pour l'OTAN. Le nouveau

concept stratégique devra refléter une force renouvelée à travers un engagement sans compromis en faveur de la défense collective des territoires, populations, intérêts et valeurs des pays de l'Alliance, étant donné que ce sera là le seul moyen de gérer un environnement de sécurité complexe et de préserver les intérêts des Alliés à l'avenir. Dans cet avant-projet de rapport, on insiste sur le fait que cet objectif pourra être atteint en reconnaissant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie a transformé l'environnement de sécurité européen et en s'y adaptant, en adoptant une approche de défense avancée plus solide, en augmentant les investissements dans le domaine de la défense, en développant la coopération avec les voisins démocratiques de la Chine et en renforçant les chaînes d'approvisionnement face à la montée en puissance de Pékin, en ajoutant la résilience aux tâches essentielles de l'OTAN, en améliorant la réponse de l'OTAN aux cyberinfractions émanant d'un État et enfin, en renforçant les partenariats mondiaux de l'OTAN.

22. Lord Anderson et Zaida Cantera insistent pour dire qu'il serait judicieux d'envisager la mise en place de garanties de sécurité et de possibles lignes rouges dans le cadre d'un règlement post-conflit entre l'Ukraine et la Russie. Miguel Dalmau (SP) fait remarquer que même si l'OTAN concentre actuellement toute son attention sur la Russie, il ne faudrait ni oublier ni remettre en question les relations avec la Chine. Neal Dunn pose une question concernant l'utilisation potentielle d'armes de destruction massive par la Russie. Cheryl Gallant (CA) estime que les Alliés devraient continuer d'insister publiquement sur le fait que la Russie doit respecter la souveraineté de l'Ukraine. Raimonds Bergmanis (LV) propose d'amender le paragraphe 31 du rapport afin que la Division multinationale Nord ne soit plus uniquement mentionnée dans la note de bas de page, et il suggère aussi de mentionner la Lettonie au paragraphe 46, au titre des premiers pays à avoir fourni du matériel. Joe Wilson déplore l'inefficacité des accords passés avec la Russie pour établir la paix en Ukraine, comme le mémorandum de Budapest ou les accords de Minsk.

23. Au nom de Cédric Perrin, Alec Shelbrooke répond que la situation en Crimée et la famine qui guette en raison de la pénurie de céréales représentent un véritable test pour l'OTAN, avec un fort potentiel d'escalade pouvant déboucher sur un conflit naval. Il répète que les Alliés doivent se préparer à un engagement militaire ou affronter les conséquences d'un dramatique ralentissement économique et d'une famine. Concernant l'utilisation d'armes de destruction massive, il souligne que toute utilisation d'armes nucléaires serait considérée comme une attaque nucléaire. Il félicite le premier ministre britannique d'avoir déclaré que tout le territoire ukrainien devait être restitué.

**X. Exposé : *Analyse de la campagne militaire russe en Ukraine*, par Michael KOFMAN, directeur du programme d'études russes, centre d'analyses navales**

24. Michael Kofman commence son exposé en mettant en garde les membres face aux nombreux éléments cruciaux encore inconnus à ce jour concernant la guerre menée par la Russie en Ukraine, et en insistant sur le fait que l'information doit être consommée de manière critique. Il explique qu'en tant que force, l'armée russe a été conçue avec un certain nombre de compromis entre ses points forts et ses points faibles, et que ce sont les faiblesses qui prédominent actuellement dans le conflit avec l'Ukraine. Il précise son argument en disant par exemple que le conflit met en lumière les difficultés rencontrées par l'armée russe pour ajuster ses opérations, chose qu'elle ne pouvait pas savoir avant l'invasion. Hormis cela, il souligne que la bonne réaction aurait été de se demander dans quelle mesure la réalité actuelle reflète le mauvais état de l'armée russe ou une mauvaise planification. Il déclare aussi que, bien que les opérations interarmées aient été plus faibles que prévu, elles ont aussi été plus résilientes. Les Russes n'étaient pas correctement préparés à la guerre avant l'invasion et les événements actuels laissent également à penser que l'armée russe ne prend toujours pas soin de ses soldats, ce qui affecte le moral des

troupes. Globalement, poursuit-il, l'artillerie est actuellement le principal moteur du conflit, elle est très efficace des deux côtés, ce qui conduit à une guerre d'usure coûteuse et prolongée, pour laquelle la Russie dispose actuellement de plus de réserves. Le fait que la Russie privilégie l'artillerie va de pair avec l'inefficacité de ses forces dans la conduite de la guerre urbaine, avec ses lourdes pertes en équipements nécessaires comme des chars et des véhicules blindés de transport de troupes (VBTT) et avec les nets problèmes rencontrés au niveau du commandement et du contrôle. L'armée russe a trop peu de forces engagées dans la guerre pour pouvoir s'emparer de l'ensemble du pays, ajoute-t-il, ce qui l'a contrainte à reculer et à se réorienter vers la région orientale de l'Ukraine dans une deuxième phase du conflit. Mais là aussi, les capacités s'épuisent rapidement étant donné que la Russie continue de se battre avec une puissance de force de temps de paix. Il insiste sur le fait que même en reconsolidant les groupements tactiques, si elle ne procède pas à des changements significatifs, la Russie ne pourra pas inscrire cette guerre dans la durée. Cela signifie, dit-il pour conclure, que l'offensive menée actuellement par la Russie en Ukraine orientale est probablement la dernière qu'elle sera capable de mener à court terme. Même si, fait-il encore observer, cela ne signifierait pas nécessairement la fin du conflit, mais risquerait plutôt de pousser les deux parties dans une impasse. La Russie pourrait toutefois tenter de profiter de la supériorité de sa puissance aérienne et de sa puissance de feu pour prendre l'avantage. Il n'en reste pas moins que la Russie est confrontée à une pénurie de soldats d'infanterie qui pourrait être difficile à surmonter, surtout quand on sait que l'Ukraine est le deuxième pays d'Europe par sa taille. M. Kofman termine son intervention en invitant une nouvelle fois à ne pas se réjouir trop vite des bévues militaires de la Russie observées au cours des premiers mois du conflit, car le jeu à long terme s'avérera, lui, beaucoup plus décisif.

25. Alec Shelbrooke s'interroge sur la capacité de la Russie à reconstituer ses réserves – en personnels comme en matériels – pour pouvoir maintenir l'efficacité et la motivation de ses troupes. Rick Larsen demande combien de temps il faudra à l'armée russe pour retrouver son niveau d'avant l'invasion. Zaida Cantera met en garde face au recrutement de mercenaires par la Russie pour augmenter le nombre de ses troupes sur le terrain. Lord Campbell demande quelle est la proportion de soldats réguliers par rapport aux conscrits dans les troupes russes, et comment cela affecte l'efficacité. Radu Marian se demande combien de temps la Russie pourra continuer de mener sa stratégie d'usure actuelle. Pierre Paul-Hus s'interroge sur l'ampleur des pertes d'officiers de haut rang et de généraux du côté russe. Neal Dunn pose la question de la faisabilité d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. Kevan Jones s'enquiert de la composante navale dans le conflit. Utku Cakirozer (TR) demande dans quelle mesure le renforcement des capacités de l'OTAN a été efficace pour l'Ukraine. Fikri Isik (TR) pose la question de l'efficacité des systèmes de commandement et de contrôle russes sur le terrain.

26. Michael Kofman répond que le moral des Russes fluctue. Après un bref fléchissement au début de l'invasion, il semble que la Russie ait stabilisé son contrôle de la sphère de l'information au niveau national. Concernant la logistique, il souligne que bien que les forces russes disposent de beaucoup de matériel, une grande partie de celui-ci n'est pas utilisable, ce qui pourrait rendre les stocks très incertains à l'avenir. Il ne doute pas que certaines capacités très sollicitées, comme les chars, puissent être remplacées rapidement, en l'espace d'une ou de plusieurs années, tandis que d'autres catégories (comme les capacités cyber ou spatiales) n'ont pas été très impactées dans l'ensemble. Pour ce qui est des effectifs, M. Kofman explique que la plupart des soldats russes qui combattent actuellement en Ukraine sont des conscrits, ce qui signifie que les pénuries vont s'intensifier dans un an, au moment de la rotation des troupes. Le Kremlin s'est adapté à une stratégie d'usure, mais il devra s'adapter encore davantage à l'avenir, à mesure que les capacités diminueront. M. Kofman estime que les généraux russes tués au combat sont plus faciles à remplacer que les pertes élevées en officiers de niveau intermédiaire qui dirigent les troupes sur le terrain, et il explique ces pertes par la propension qu'ont les généraux russes à prendre des risques

personnels en étant proches du front. Concernant la question de la zone d'exclusion aérienne, bien que cela soit faisable techniquement du point de vue de l'OTAN, M. Kofman évoque les préoccupations politiques majeures suscitées par la possibilité d'escalade entre la Russie et l'Alliance, ce qui empêche actuellement un tel choix. Au sujet de la composante navale, il explique qu'après l'échec de l'assaut amphibie subie au début, et compte tenu des mauvaises conditions météorologiques, la composante navale de la guerre s'est jusqu'à présent essentiellement limitée à des tirs de missiles de croisière sur le littoral. Avant le début du conflit, l'Ukraine avait bénéficié d'entraînements intensifs de la part des Alliés, ce qui a bien sûr eu un impact, même si le moral des Ukrainiens joue probablement un rôle encore plus important pour expliquer la résilience des forces armées ukrainiennes.

**XI. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense *Adapter la réponse des Alliés à l'évolution de la menace terroriste* [014 DSCTC 22 F] de Jean-Charles LARSONNEUR (France), rapporteur de la sous-commission, présenté par Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM**

27. Au nom de M. Larsonneur, Lord Campbell commence son allocution en disant que l'effondrement précipité, en 2021, du gouvernement de Kaboul soutenu par les Alliés a suscité une profonde réflexion sur les enseignements que les Alliés et leurs partenaires doivent tirer des efforts qu'ils déploient depuis des décennies pour lutter contre le terrorisme. Au cours des deux dernières décennies, la menace terroriste a considérablement évolué, depuis le réseau al-Qaïda à l'organisation centrale, isolé et animé par une idéologie en 2001 jusqu'à devenir la menace que l'on connaît aujourd'hui, géographiquement plus dispersée le long de l'arc d'instabilité qui s'étend de l'Afghanistan à la côte ouest-africaine, avec notamment l'Organisation État islamique (EI). Le terrorisme gagne du terrain, notamment au Sahel, en Afrique occidentale et centrale et dans la Corne de l'Afrique, où les affiliés de l'EI et d'al-Qaïda élargissent leurs sources de revenus et leur territoire, et amassent une puissance de feu le long de l'arc d'instabilité, au sud du territoire de l'OTAN. Néanmoins, les espaces opérationnels de ces groupes n'ont aucune commune mesure avec le refuge qu'ils trouvaient en Afghanistan avant le 11 septembre pour l'entraînement, l'endoctrinement et les capacités de planification pour le lancement d'attaques à grande échelle à l'étranger. Les efforts déployés par la France et les États-Unis pour lutter contre le terrorisme à grande échelle ainsi que la coopération accrue entre Alliés ont permis de contenir et d'affaiblir ces groupes par attrition, et de tarir leurs sources de financement et de recrutement. Le plan d'action de l'OTAN contre le terrorisme, qui est réexaminé et adapté régulièrement montre clairement comment la capacité collective des Alliés à affaiblir et à mettre fin à la menace terroriste s'articule autour des trois tâches essentielles de l'Alliance que sont la défense collective, la gestion des crises et la sécurité coopérative. La Cellule de renseignement sur le terrorisme de l'OTAN a rendu plus efficace le partage du renseignement entre Alliés, et il existe d'importantes initiatives de renforcement des capacités menées avec des partenaires, à l'instar de la mission OTAN en Iraq. Enfin, des opérations telles que la coalition internationale anti-EI et l'opération *Sea Guardian* en Méditerranée restent actives. Lord Campbell conclut en résumant les points mis en exergue dans cet avant-projet de rapport : la nécessité d'améliorer encore le partage du renseignement, d'intensifier la coopération entre institutions nationales de sécurité des Alliés, de renforcer les cadres législatifs nationaux afin d'identifier, de cerner et de poursuivre les combattants étrangers et de les réintégrer lorsque cela est possible, d'intégrer davantage les normes internationales en matière de lutte contre le terrorisme dans les législations nationales des pays de l'Alliance, de soutenir davantage les organisations internationales qui s'efforcent d'atténuer les causes profondes à l'origine des cycles de violence et de la faiblesse des États, ainsi que de soutenir plus concrètement les opérations existantes de lutte contre le terrorisme. Il termine son intervention en disant que les Alliés doivent poursuivre leurs efforts de lutte contre le

terrorisme même si leur attention est actuellement absorbée par le défi international plus large posé par la compétition entre grandes puissances.

28. Zaida Cantera fait remarquer que les importants efforts déployés par l'Espagne au Sahel ne sont pas mentionnés dans la partie du rapport consacrée à la lutte contre le terrorisme dans cette région du globe et elle demande que le futur projet de rapport soit amendé dans ce sens. Lord Hamilton of Epsom (UK) et Joe Wilson se disent préoccupés par le fait que l'Afghanistan et l'Iran sont en train de redevenir des sanctuaires du terrorisme international.

Fikri Isik (TR) et Andrea Giorgio Orsini (IT) constatent que l'on parle de terrorisme « islamique » dans l'avant-projet de rapport, et que cela risque de donner lieu à une corrélation erronée entre terrorisme et islam. Ils proposent que la formulation soit adaptée dans le projet de rapport afin d'éviter que les lecteurs ne tirent de telles conclusions.

## **XII. Divers**

29. Aucune autre question n'est soulevée sous ce point.

## **XIII. Date et lieu de la prochaine réunion**

30. M. Shelbrooke informe les membres de la commission que la prochaine réunion se tiendra à Madrid à l'occasion de la session annuelle, qui se tiendra du 18 au 21 novembre 2022.

## **XIV. Remarques de clôture**

31. Avant de refermer la réunion, M. Shelbrooke remercie les membres pour leur participation constructive, la délégation lituanienne pour l'organisation de la session, la délégation ukrainienne pour leur participation, ainsi que les orateurs invités. Il remercie également les interprètes, grâce à qui tous les participants peuvent communiquer efficacement entre eux. Pour terminer, il remercie le personnel de l'AP-OTAN pour le travail fourni sur les rapports et pour l'organisation de la session de printemps 2022.

## **32. M. Shelbrooke clôt la réunion.**

L'enregistrement de l'intégralité de la réunion est disponible sur le compte YouTube de la Seimas : cliquer [ici](#).

---